



COMMUNE DE ROLLE

Grand - Rue 44 - CP 156 - 1180 Rolle
Tél. 021 822 44 44 - www.rolle.ch

MUNICIPALITE

Préavis 2011-2016 / N° 17

Projet de budget 2012

Rolle, le 7 novembre 2011

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi sur les communes du 28 février 1956, du règlement d'application du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et des articles 81 et suivants du règlement du Conseil communal de Rolle, nous avons l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation le projet de budget de l'année 2012.

La comparaison des budgets 2012 et 2011 amendé se présente selon le tableau suivant :

	Budget 2012	Budget 2011	Ecart	Variation en %
Charges	47'366'923	44'731'107	2'635'816	5.89
Revenus	46'367'990	44'058'791	2'309'199	5.25
Déficit	998'933	672'316		

L'élaboration du budget 2012 s'est révélée difficile dans un contexte économique particulièrement instable où la cherté du franc suisse et la crise de la zone euro génèrent de nombreuses incertitudes pour l'économie et, par voie de conséquence, sur les finances publiques.

Toutefois, la Commune de Rolle montre une bonne tenue. Les recettes fiscales comptabilisées sont en effet en ligne avec le budget 2011.

L'introduction de la réforme policière de la péréquation intercommunale en 2012 perturbe la comparaison avec les chiffres des années précédentes, compte tenu de l'augmentation du taux de l'impôt communal de 2 points transférés du Canton. Cette opération compense l'engagement de nouveaux policiers administratifs pour la Commune par la suppression (résiliation par le Canton) du contrat de prestations de la Gendarmerie au 31.12.2011.

Depuis 2011, les incidences de l'Association scolaire et parascolaire de Rolle et environs (ASPAIRE) ont pu être intégrées dans le présent budget, malgré la remise de chiffres provisoires du comité de direction (CODIR), lesquels ont fait l'objet d'une 2^{ème} version suite au premier refus du conseil intercommunal.

Dès lors, la grande incertitude entourant l'évolution économique en général, outre celle des associations en particulier, a incité la Municipalité à davantage de rigueur et à une certaine prudence dans l'élaboration du budget 2012 afin de mener les actions nécessaires pour que Rolle puisse envisager sereinement son avenir tout en assurant sa croissance.

A titre indicatif, la comparaison entre le budget 2012 et les comptes 2010 est la suivante :

	Budget 2012	Comptes 2010	Ecart	Variation en %
Charges	47'366'923	42'091'901	5'275'022	12.53
Revenus	46'367'990	42'669'879	3'698'111	8.67
Bénéfice		577'977		
Déficit	998'933			

Consignes budgétaires

Les options suivantes ont en outre prévalu lors de la mise en place du budget 2012 :

1. Stratégie opérationnelle et d'investissements de la Municipalité.
2. Eléments comptables de l'année 2011 selon les situations mensuelles.
3. Incidences connues au 13 octobre 2011 dans le contexte général : charges non maîtrisables comme notre participation aux coûts de la facture sociale cantonale ou le versement au fonds de péréquation intercommunal, ou encore les budgets des associations.
4. Eléments comptables des exercices 2011 et 2010.
5. Contenu des budgets antérieurs.

Incidences connues au 13 octobre 2011 et contexte général

Au niveau des recettes, conformément au préavis 2011-2016/N° 14 fixant le taux d'imposition pour l'année 2012, les éléments suivants ont été pris en compte :

- Les encaissements de 2011 et 2010.
- La croissance escomptée de la population.
- L'augmentation à froid du pouvoir contributif moyen des Rollois.
- Les événements extraordinaires de 2011 connus à ce jour et leur impact reporté sur 2012.
- L'introduction de la réforme policière de la péréquation intercommunale en 2012 (2 points d'impôts).

Nous avons validé cette approche avec les documents remis par le Receveur du Canton (Service fiscal).

Les encaissements 2011 et 2010 ont démontré, malgré la crise actuelle, une tendance légèrement haussière, constante, de nos recettes fiscales. Toutefois, l'affinement des méthodes de calcul de l'Etat nous pousse à une certaine prudence quant aux chiffres finaux de 2011, compte tenu de deux phénomènes distincts :

- 1) Le domicile fiscal est arrêté au 31 décembre, par conséquent des impôts perçus peuvent encore nous être retirés. Ou inversement.
- 2) La répartition sur l'année en cours et l'année à venir (transitoires) ne nous est communiquée qu'à la fin de l'exercice; elle peut représenter plusieurs millions de francs.

En conséquence de quoi, nous avons adopté une position d'augmentation à froid selon la tendance relative à la croissance de la population pour les chiffres 2012.

Il s'agit là d'une voie prudente par rapport à nos espérances fiscales, d'autant plus que le fléchissement annoncé de la conjoncture semble devoir atteindre son pic en 2012 et que la crise financière mondiale actuelle aura certainement des effets indirects sur notre économie régionale.

Au titre du poste 4011, impôts sur les personnes morales, nos projections 2012 tiennent compte d'un impôt reçu de plusieurs millions de francs pour une importante société de services établie à Rolle et dont la fin d'exonération est survenue en 2007. Les perspectives fiscales de cette société concernent à la fois 2012 et les années suivantes. Mais, sur conseil du Receveur, nous avons adopté un "profil prudent", compte tenu de la mollesse économique mondiale attendue dès ces prochaines années.

Charges étatiques : Les éléments provisoires du calcul des participations communales pour 2012 nous ont été fournis au début d'octobre 2011 par le Canton. Les comptes liés à la facture sociale et à la péréquation sont évidemment touchés par rapport aux années antérieures.

Il est toutefois certain que le mouvement de hausse constaté depuis risque de se poursuivre dans le futur, dans la mesure où nos recettes fiscales augmentent et que notre taux d'imposition demeure en dessous de la moyenne cantonale. Cette augmentation de charges étatiques sera cependant de moindre mesure que celle qui a prévalu précédemment, compte tenu de l'introduction de la réforme de la péréquation intercommunale en 2011 et de la diminution de la part de la facture sociale à charge des communes.

Suite à l'introduction de la nouvelle péréquation en 2012, la situation est reprise dans les tableaux suivants.

Participation aux transports : selon les informations fournies par l'Etat, notre participation prévue pour 2012 se montera à Fr. 211'530.— contre Fr. 180'500.— prévus au budget 2011 et Fr. 194'868.— aux comptes 2010.



COMMUNE DE ROLLE

Grand - Rue 44 - CP 156 - 1180 Rolle
Tél. 021 822 44 44 - www.rolle.ch

Tableau récapitulatif des participations de Rolle :

	Comptes 2007	Comptes 2008	Comptes 2009	Comptes 2010	Budget 2011	Budget 2012
Participations intercommunales						
1400.3526 Conseil régional Nyon/cotisation			123'978	112'032	125'000	115'000
4600.3526 AIER/participation	691'241	622'303	604'846	698'372	979'450	947'350
4600.3526.1 AIER/part sur investissements	518'349	514'146	497'377	482'331	511'700	500'170
5100.3522 Arrondissement primaire/participation	69'865	84'354	93'511	1'577'721	1'550'230	1'700'000
5100.4271.1 Revenus des bâtiments du primaire				-621'024	-617'220	-613'410
5200.3522 Arrondissement secondaire/participation	626'894	687'404	724'868	1'107'049	1'656'805	1'300'000
6500.3521 SDIS de l'Etraz/participation	113'508	119'499	132'410	118'557	205'073	214'230
6600.3521.1 Protection civile Aubonne-Rolle/participation	83'765	83'430	89'803	84'772	108'800	100'240
7000.3522 Agence AVS/participation	64'708	62'874	84'510	80'309	94'500	92'925
7100.3654 Subventions des crèches	150'000	230'000	386'777			
7100.3654.2 Adhésion réseau AJERE				485'478	814'200	855'210
7100.3655 Subventions aux mamans de jour	43'365	79'169	38'746			
7300.3515 Contribution/aide et soins à domicile	224'959	366'117	414'170	484'284	594'000	630'420
7300.3515.2 Espace prévention La Côte/participation	8'822	8'982	13'423	13'943	14'000	14'750
8100.3314 Amortissement ATF SIDERE	179'050	179'050	179'050	179'050	179'050	179'050
8100.3526 SIDERE/participation	181'132	147'488	172'575	194'360	255'900	287'140
8100.3526.1 SIDERE/part sur investissements	18'920	18'006	18'006	18'006	19'450	19'450
	2'974'578	3'202'822	3'574'050	5'015'240	6'490'938	6'342'525

Autres participations statutaires					
1500.3653	Subventions aux sociétés locales	69'056	115'340	37'842	42'360
1520.3653	Subvention au théâtre du Casino				66'600
1800.3517	Lignes du trafic régional/participation	108'073	165'241	180'430	100'000
1800.3517.1	Réorganisation des transports publics/participation				180'500
1800.3517.2	Subvention/acquisitions de vélos électriques				
4310.3527	Coûts et participation/charges d'énergies	6'177	6'637	7'167	
5400.3522	Orientation professionnelle/participation	213	242	235	17'540
5810.3522	Paroisse de langue allemande/participation				300
6100.3511	Contrat de prestations de la gendarmerie	423'000	423'000	435'000	435'000
6100.3511.1	Réforme policière/participation				
6400.3524	Centre funéraire régional/participation	21'130	23'215	21'626	21'700
7100.3515	Contribution Socle FAJE	24'055	24'950	26'845	29'750
7100.3653	Subvention du Sésame	83'227	79'586	79'586	79'600
7100.3515.2	Fondation Vaudoise de Probation/participation		998	1'074	1'200
7100.3665	Aide complémentaire communale	21'975	20'250	18'975	22'500
7100.3665.2	Subvention OSEO	2'090	2'400	2'400	2'400
7400.3655	Aide au logement	27'141	34'962	32'484	32'600
Total		786'137	896'821	843'664	989'690
		3'760'715	4'099'643	5'878'136	8'139'155

Evolution de la facture Sociale		Comptes 2007	Comptes 2008	Comptes 2009	Comptes 2010	Budget 2011	Budget 2012
5300.3512	Facture sociale/part enseignement spécialisé	431'778	1'130'863	1'266'045	1'531'043	0	0
7200.3515.1	Facture sociale/part frais protection de la jeunesse	340'637	529'496	604'380	0	0	0
7200.3515.2	Facture sociale/part prévoyance cantonale	2'367'557	3'962'164	4'818'441	4'475'985	0	0
7200.3515.3	Facture sociale/part assurance maladie	780'035	1'338'350	1'672'702	1'498'579	658'340	606'495
7200.3515.6	Facture sociale/part PC à domicile et hébergement	2'124'477	2'423'337	2'794'271	2'642'908	2'959'555	2'702'030
7200.3515.8	Facture sociale/part Revenus d'Insertion+Assur. Chômage					2'613'055	2'587'920
7200.3515.9	Facture sociale/part aides aux personnes handicapées					1'322'055	1'183'615
7200.3515.10	Facture sociale/part prestations pour la famille					328'370	372'190
7200.3515.11	Facture sociales/part bourses d'études et d'apprentissage					415'095	356'020
		6'044'484	9'384'210	11'155'839	10'148'515	8'296'470	7'808'270
2200.3522	Péréquation financière/part charges	2'733'927	4'298'844	4'450'472	4'802'888	6'622'186	6'807'320
2200.4522	Péréquation financière/part revenus	-1'107'740	-1'357'927	-1'103'196	-1'316'320	-2'146'200	-2'250'600
Péréquation nette		1'626'187	2'940'917	3'347'276	3'486'568	4'475'986	4'556'720
Total y compris péréquation		11'431'386	16'424'770	18'920'829	19'513'219	20'253'084	20'504'145

Soit en résumé :

	Comptes 2007	Comptes 2008	Comptes 2009	Comptes 2010	Budget 2011	Budget 2012
Facture sociale	6'044'484	9'384'210	11'155'839	10'148'515	8'296'470	7'808'270
Péréquation nette	1'626'187	2'940'917	3'347'276	3'486'568	4'475'986	4'556'720
Autres participations	3'760'715	4'099'643	4'417'714	5'878'136	7'480'628	8'139'155
Total des participations	11'431'386	16'424'770	18'920'829	19'513'219	20'253'084	20'504'145
Total charges de fonctionnement	39'890'184 -1'051'157	37'754'992 -555'480	43'066'745 0	42'091'901 0	44'731'107 0	47'366'923 0
Charges nettes (sans ventes)	38'839'027	37'199'512	43'066'745	42'091'901	44'731'107	47'366'923
% de la facture sociale	15.56	25.23	25.90	24.11	18.55	16.48
% de la péréquation nette	4.19	7.91	7.77	8.28	10.00	9.62
% des autres participations	9.68	11.02	10.26	13.97	16.72	17.18
% du total des participations	29.43	44.15	43.93	46.36	45.28	43.29

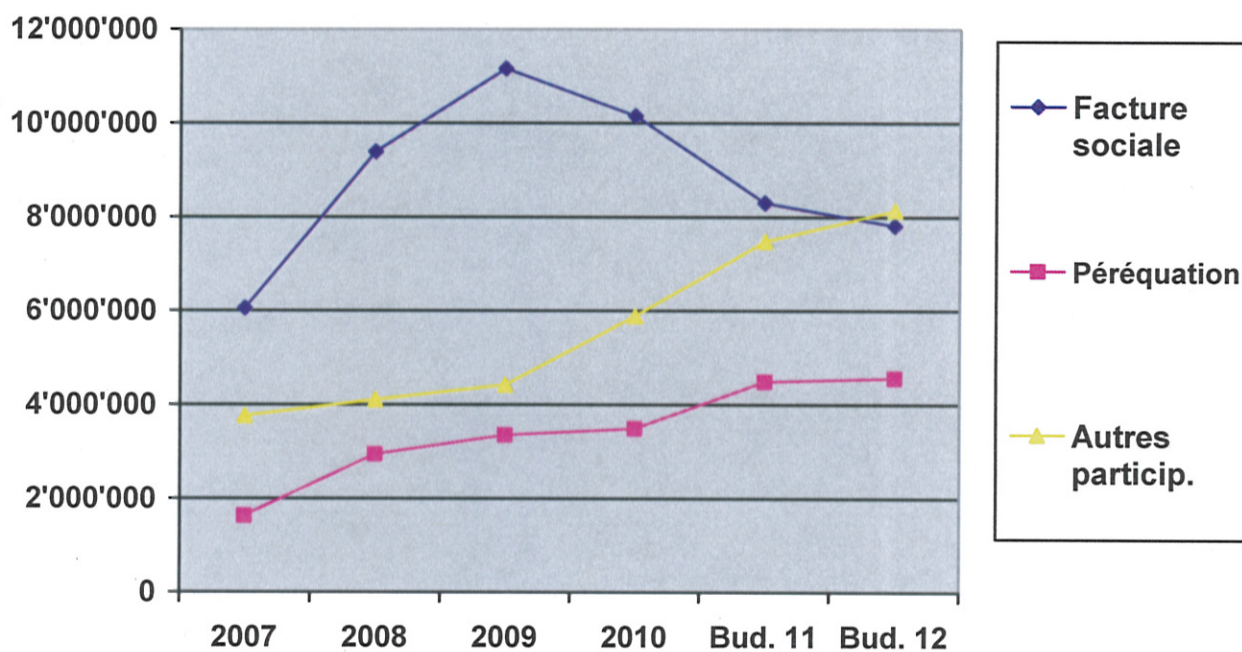


COMMUNE DE ROLLE

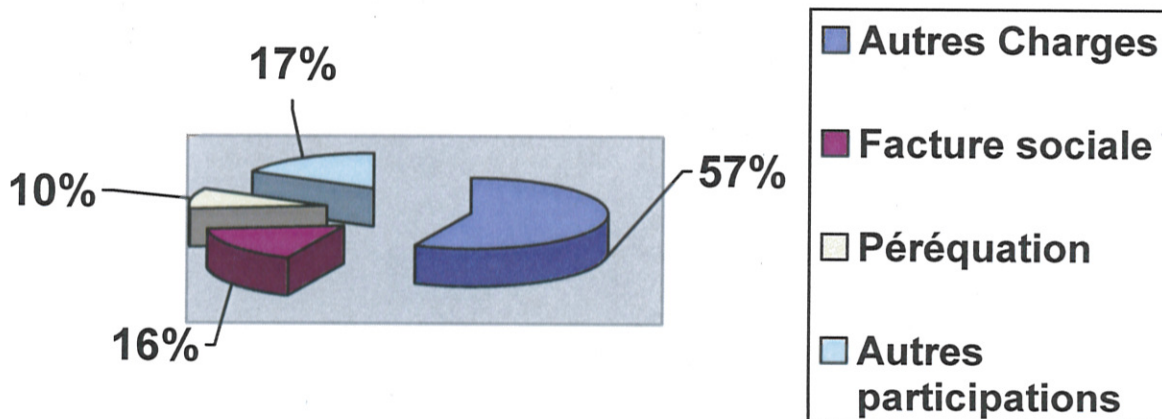
Grand - Rue 44 - CP 156 - 1180 Rolle

Tél. 021 822 44 44 - www.rolle.ch

Evolution des participations



Participations / Budget 2012



Commentaires généraux

Politique salariale

La Municipalité a prévu au budget 2012 une augmentation de 2 % de la masse salariale en fonction de la nouvelle classification des traitements basée sur l'échelle annexée au nouveau Règlement du personnel. L'indexation au coût de la vie à fin octobre 2011 est de - 0.4 %.

Effectifs et organigramme du personnel

La Municipalité a consenti à d'importants efforts pour garder les charges sous contrôle. Il convient de relever que 4 nouveaux postes + 1 apprenti supplémentaire seront créés en 2012 ; certains ajustements de taux d'activité sont prévus en parallèle.

Nouveaux postes : 2 agents de police à 100 % + 1 responsable de la culture à 70 % + 1 employé à 100 % aux services techniques (politique énergétique) + 1 apprenti à la voirie à 100 %.

Les adaptations de taux des employés existants s'appliquent à tous les domaines de la Commune, ce qui porte le total des employés fixes à 58 (y compris les 2 secrétaires de l'Office du tourisme) au lieu de 51 en 2011, pour un total de 50.95 EPT. A noter que les employés des associations intercommunales sont rémunérés par celles-ci.

Amortissements comptables

Un tableau détaillé figure dans le document des amortissements joint en annexe.

Le montant total porté au budget s'élève à Fr. 1'655'009.— contre Fr. 2'122'128.— en 2011.

Politique d'amortissements :

Sur demande de la COFIN, la Municipalité applique la politique d'amortissements suivante pour la Commune de Rolle depuis le budget 2008, selon les critères suivants :

- 1) Les amortissements démarrent au moment où l'usage de l'objet à amortir commence. Si une inconnue importante au niveau du montant net demeure sur un des points suivants, la Municipalité peut décider de le décaler jusqu'au moment où le montant final sera connu :
 - a. montant des factures
 - b. montant des recettes à facturer
 - c. montant des prélèvements
 - d. montant des éventuelles subventions.
- 2) Lors de l'élaboration du budget, les amortissements sont prévus dans l'année de la prise d'usage (pour autant que ceci soit établi au moment du budget) sous réserve de la condition 1. Si le montant déterminant n'est pas connu, l'amortissement sera calculé sur la base du montant du préavis. L'amortissement comptabilisé à la clôture pourra être différent de celui budgétisé dans la mesure où il sera basé sur le montant effectif.
- 3) Pour les comptes, la Municipalité, une fois le montant investi connu, peut proposer l'amortissement d'un investissement lors de la clôture annuelle.
- 4) La Municipalité est compétente pour proposer des amortissements extraordinaires.

Etat de la dette

Liste des emprunts contractés – valeurs prévisionnelles au 01.01.2012 (en francs) :

Taux	Échéance	Objet	Etablissement prêteur	No de compte	Amort./an (cumulés)	Solde + ou - ou consolidé	Motifs
3.26%	Oct-12	crédit 0243-FS123667.4	UBS	9220.64	0	2'000'000	divers Investissements
3.20%	Juil-12	C 5125.92.02	BCV	9220.70	0	2'000'000	RODEO 2e partie
2.95%	Déc-12	5055.46.75	BCV	9220.65	440'000	1'260'000	rue du Temple 2 (Coop)

Total des emprunts au 01.01.2012	Fr. 5'260'000.00
Au taux moyen de	3.16%
Remboursement en 2012	Fr. 5'260'000.00
Net prévisionnel au 31.12.2012	Fr. 0.00

Comptes affectés

Les comptes affectés concernent les égouts / épuration (centre 460), l'eau (810), le gaz (830), les pompiers (650) et les ports (470 et 471). Ces comptes ne présentent aucun impact sur le budget.

Planification financière

Le vœu de la COFIN est d'établir une planification annuelle, et non plus sur 5 ans. La Municipalité en prend note et présentera une nouvelle version selon les critères définis par la Commission des finances.

* * * * *

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S**LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,**

vu le préavis 2011-2016 / N° 17 de la Municipalité du 7 novembre 2011,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- Adopte le projet de budget 2012 de la Commune de Rolle présentant un excédent de charges de **Fr. 998'933.—**.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 10 novembre 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter

Municipal délégué : M. le Syndic Jean-Noël Goël